

DOCUMENTATION INS.MOT.

Eigenschaften des Fahrzeuges und Fahrzeugabmessungen

Genre du véhicule Autocar (châssis)		Marque de fabrique SAURER		Type 3 DH		Modèle année 1960/61		Bordereau-type N° 3 2 7 8	
Caractéristiques: "3 DH-52" et moteur type "CT4DIm" s.plaquette du constructeur à droite vers marchepied côté direction.-Moteur à l'AR.-Dir.avancée Carburant mazout/diesel Nombre de cylindres 6									
Constructeur du châssis AG Adolph SAURER, Arbon TG (CH) et Union Suisse des carrossiers									
N° du châssis frappé à l'AR en haut sur longeron gauche et sur plaquette du constructeur									
N° du moteur frappé à l'AR à gauche sur carter-moteur au-dessus compresseur et s.plaquette									
Type du moteur: CT4DIm - avec compresseur mécanique *)									
Position du mot. arrière Frein-moteur sur échappement SAURER, à commande mécanique									
Cylindrée: 6'830 cm³ Frein de remorque								Dimensions ext. en mm	
Temps: 4		Transmission: méc.synchr. Treuil/Cabest.				Longueur: 10'730			
Refroidissement: eau		Nombre vit. avant: 4 x 2 = 8		Crochet rem. s.demande		Largeur: 2'300			
Entraînement: s.roues AR		Vitesse en 1 ^{re} :		Voie avant: 1'938		Hauteur:			
Nombre d'axes: 2		Vitesse en prise dir. env. 100 **)		Voie arrière: 1'641		Empattement: 5'200			
Nombre de pneus: 6		Bloquage différentiel		Diam. de braq. 15,55/15,45		Porte à faux arr. 3'180			
Frein à pied: à air comprimé, à expansion interne, 2 circuits, av.soupape à pédale, s.toutes roues									
Frein à main: mécanique, à expansion interne, à tringles, assisté à air comprimé, s.roues arrière									
Poids: avant:		arr.		total:		Pneumat.:		Dimensions int. en mm:	
A vide						Dimension: 9.00-20 9.00-20		Longueur:	
Charge utile						Charge pneu: 2'350 2'350		Largeur:	
Total						14 Ply		Hauteur:	
Gar. de fabr. 4'200		10'000		12'500		double		Haut. ridelles	
Poids max. garanti pr. train routier: 15'500				Nombre de portes:				Porte à faux arr.:	
Direction: position à gauche ou à droite - assistée						Marque du moteur: SAURER		C.V. frein: 150 DIN	
Alésage: 110				Course: 120				C.V. Impôts: 34.8	
Forme de la carrosserie: châssis pour le montage de carrosseries d'autocar autoporteuses +)									
Nombre de places: total:		38 - 42 (avant milieu arr.)				Places debout			
Siège arrière:				Side-car:					

Phares: marque	L'équipement doit être	Indic. de direction
Feux de croisement	contrôlé par l'expert	
Feux de position	cantonal lors de l'im-	
Phare brouillard	matriculation.	Essuie-glace
Feux arrières		Avertisseur
Rélecteurs		Rétroviseur
Feu stop		Indicateur de vitesse
Eclairage N° de contrôle		Parties dangereuses
Phare marche arrière		
Equipement électr.	24 Volts (2x12)	
Mesure du bruit	83 bB à 2'400 t/min	

Observations et exceptions

- *) Moteur: Egalement livrable avec moteur type OT3D1m à 170 CV DIN.
- ***) Vitesse maximum: Varie selon la démultiplication du pont arrière.
- +) Carrosserie: Montage de carrosseries uniformes selon directives de l'Union Suisse des Industriels en Carrosserie, avec 38 ou 42 places assises.

Ecart pneus / châssis = 51 mm.

Lieu et date de l'expertise-type Arbon, 3./4.11.60

La Commission d'expertise-type

NOTIZ-TYPENPRÜFUNGEN

Eigenschaften des Fahrzeuges und Fahrzeugabmessungen
Polmeßstellung

Genre du véhicule Autocar (châssis)		Marque de fabrique S A U R E R		Type 3 D H		Modèle année 1960/61		Bordereau-type N° 3' 2 7 8	
Caractéristiques "3 DH-52" et moteur type "CT4DIm" s.plaquette du constructeur à droite vers marche-pied côté direction.-Moteur à l'AR.-Dir.avancée Carburant mazout/diesel Nombre de cylindres 6									
Constructeur du châssis AG Adolph SAURER, Arbon TG (CH) et Union Suisse des carrossiers									
N° du châssis frappé à l'AR en haut sur longeron gauche et sur plaquette du constructeur									
N° du moteur frappé à l'AR à gauche sur carter-moteur au-dessus compresseur et s.plaquette									
Type du moteur CT4DIm - avec compresseur mécanique *)									
Position du mot. arrière Frein-moteur sur échappement SAURER, à commande mécanique									
Cylindrée 6'830 cm³ Frein de remorque								Dimensions ext. en mm	
Temps 4		Transmission		méc.synchr. Treuil/Cabest.		Longueur 10'730			
Refroidissement eau		Nombre vit. avant		4 x 2 = 8 Crochet rem. s.demande		Largeur 2'300			
Entraînement s.roues AR		Vitesse en 1 ^{re}		Voie avant 1'938		Hauteur			
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. env. 100 **)		Voie arrière 1'641		Empattement 5'200			
Nombre de pneus 6		Bloquage différentiel		Diam. de braq. 15,55/15,45		Porte à faux arr. 3'180			
Frein à pied à air comprimé, à expansion interne, 2 circuits, av.soupape à pédale, s.toutes roues									
Frein à main mécanique, à expansion interne, à tringles, assisté à air comprimé, s.roues arrière									
Poids		avant		arr.		total		Pneumat.	
A vide								Dimension 9.00-20 9.00-20	
Charge utile								Charge pneu 2'350 2'350	
Total								14 Ply	
Gar.de fabr.		4'200		10'000		12'500		double	
Poids max. garanti pr. train routier 15'500				Nombre de portes				Porte à faux arr.	
Direction: position à gauche ou à droite - assistée						Marque du moteur SAURER		C.V. frein 150 DIN	
Alésage 110				Course 120				C.V. impôts 34.8	
Forme de la carrosserie				châssis pour le montage de carrosseries d'autocar autoporteuses +)					
Nombre de places: total				38 - 42 (avant		milieu		arr.)	
Siège arrière				Side-car					

Phares: marque	L'équipement doit être	Indic. de direction
Feux de croisement	contrôlé par l'expert	
Feux de position	cantonal lors de l'im-	
Phare brouillard	matriculation.	Essuie-glace
Feux arrières		Avertisseur
Réfecteurs		Rétroviseur
Feu stop		Indicateur de vitesse
Eclairage N° de contrôle		Parties dangereuses
Phare marche arrière		
Equipement électr.	24 Volts (2x12)	
Mesure du bruit	83 bB à 2'400 t/min	

Observations et exceptions

- *) Moteur: Egalement livrable avec moteur type CP3DIm à 170 CV DIN.
- ***) Vitesse maximum: Varie selon la démultiplication du pont arrière.
- +) Carrosserie: Montage de carrosseries uniformes selon directives de l'Union Suisse des Industriels en Carrosserie, avec 38 ou 42 places assises.

Ecart pneus / châssis = 51 mm.

Lieu et date de l'expertise-type Arbon, 3./4.11.60

La Commission d'expertise-type